

PROPRETÉ

Retrouver une capitale propre et belle

- Assurer la propreté 24/24h en redéployant les effectifs municipaux sur le terrain.
- Externaliser la collecte des déchets dans toute la capitale.
- Donner une autonomie à chaque arrondissement volontaire qui pourra choisir ses prestataires et adapter l'organisation aux réalités locales, assurant la responsabilité directe et réelle des élus de proximité.
- Mettre en œuvre un grand plan de dératisation de la ville de Paris.
- Afficher l'objectif que Paris retrouve le niveau des grandes capitales européennes en matière de propreté d'ici la fin du mandat.
- Combattre les incivilités par des politiques de préventions et de répressions.
- Equipes spécialisées anti-tags chargée de l'identification et augmenter l'amende à 3750€ .
- Moderniser le matériel, les moyens et les méthodes visant à nettoyer la ville.
- Fin du détournement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), aujourd'hui 10%, soit 60 millions par an, vont dans d'autres budgets.
- Appliquer la théorie de la vitre brisée en instaurant une tolérance zéro face aux incivilités : verbalisation systématique, réparation immédiate des dégradations (effacement des tags sous 24h) et présence renforcée et visible de la police municipale, afin de restaurer l'ordre et la tranquillité dans tous nos quartiers.



ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, INFRASTRUCTURES

Bien vivre à Paris, c'est possible

- Renforcer l'aménagement de la Petite Ceinture Ouest, dans les 16ème, 17èmes et 18èmes arrondissements, et de la petite ceinture dans les 12e, 13e, 14e et 15e arrondissement.
- Plan de végétalisation prioritaire visant à planter 50 000 arbres supplémentaires sur six ans, en ciblant les lieux où leur présence apportera un bénéfice maximal.
- Toutes les cours d'école parisiennes seront végétalisées avec des arbres et une désimperméabilisation des sols pour créer des espaces de fraîcheur et améliorer le bien-être des enfants.
- Moratoire et révision du projet « Tour Eiffel – Trocadéro », du projet « Champs de Mars - Ecole Militaire », et du projet « Place de la Concorde », en concertation avec les habitants, organiser un référendum sur ces projets dans l'année 2026.
- Création d'un nouveau crématorium, sous délégation de service public.
- Créer trois nouvelles piscines municipales, assurer la rénovation et la qualité de celles qui existent déjà et assurer un plan d'apprentissage « savoir-nager ».
- Développer les espaces canins dans les parcs et mettre en œuvre notre plan en faveur du bien-être animal.



BIEN-ÊTRE ANIMAL

Une ville plus accueillante pour les chiens et leurs propriétaires

Développer de véritables espaces canins dans tous les arrondissements/secteurs :

- Création, dans chaque arrondissement, d'un ou plusieurs nouveaux espaces canins sécurisés, clôturés, végétalisés et équipés de bancs.
- Ces espaces permettront aux chiens de courir, jouer et se dépenser en toute liberté, dans des conditions adaptées. Dans de nombreux quartiers, l'offre actuelle est inexistante ou inadaptée : nous corrigerons cette inégalité.

Faciliter l'accès des chiens aux parcs et jardins :

- Autoriser l'accès des chiens tenus en laisse dans davantage de lieux et d'espaces verts.
- Dans certains parcs adaptés, mise en place d'horaires canins dédiés, permettant aux chiens d'évoluer librement sans gêner les autres usagers.

Rendre les transports en commun réellement accessibles aux chiens :

- Les règles actuelles sont trop restrictives et pénalisent les propriétaires de chiens : sac obligatoire dans les bus, muselière dans le métro etc. Des contraintes disproportionnées qui rendent difficiles les déplacements du quotidien.
- Nous mettrons en place une réglementation plus simple et plus juste, adaptée aux réalités, permettant aux chiens de voyager avec leurs propriétaires dans des conditions encadrées mais qui ne soit pas un obstacle.

Renforcer le respect des règles de circulation et de cohabitation :

- Sensibilisation et contrôle renforcés pour garantir le respect des chiens dans l'espace public. Les automobilistes, cyclistes et piétons doivent tenir compte de leur présence.
- Les chiens sont des êtres vivants à part entière ; leur sécurité doit être pleinement intégrée dans les politiques de sécurité, mobilité et de voirie.

Mieux équiper la ville pour les besoins des chiens :

- Mettre à disposition plus de fontaines à eau qui sont également adaptées aux chiens dans les rues, parcs et espaces canins.
- Installation de distributeurs de sacs à déjections dans les endroits clés pour faciliter une ville propre et agréable pour tous.



TRANSPORTS ET MOBILITÉS

Déplaçons-nous enfin à Paris !

- Faire strictement respecter le code de la route.
- Réviser le plan de circulation afin de protéger les piétons, cyclistes et automobilistes.
- Supprimer la Zone à Trafic Limité, qui prive aujourd'hui de liberté de circulation les résidents, commerçants, familles et touristes, dans le centre de Paris.
- Refuser les tarifs discriminatoires pour assurer l'égalité du stationnement.
- Supprimer le zonage pour les Parisiens.
- Réduire le plafonnement journalier et le Forfait Post-Stationnement, afin de mettre fin à un système de sanctions disproportionné.
- Soutenir la couverture partielle du périphérique à hauteur de plusieurs km par an, à condition que les finances de la ville le permettent.
- Revenir à 90 km/h sur le périphérique.
- Retour des 50km/h sur les grands axes.
- Création de 20 000 nouvelles places de stationnement sur le mandat.
- Audit des dépenses abusives et du retard des chantiers du grand Paris express et rationalisation des travaux pour enfin faire respecter les délais.
- Moratoire et audit des nouvelles pistes cyclables afin de les sécuriser, ou de revoir la répartition de l'espace (comme à Rivoli).
- Ouverture des lignes de métro automatiques la nuit, les vendredi et samedi soir.
- Développer les navettes de proximité inter-arrondissement.
- Revenir à la gratuité du stationnement dans les parcs pour permettre aux familles d'y emmener leurs enfants.



TRANSPORTS ET MOBILITÉS

Déplaçons-nous enfin à Paris !

- Rétablir la gratuité du stationnement pour les 2-roues motorisés, soit la situation ante-2022.
- Permettre un stationnement temporaire gratuit et en finir avec le matraquage des automobilistes légitimes.

